

Intervention de Monsieur le Maire :

Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus et comme cela s'est produit à chacun des 150 conseils municipaux que j'ai présidés depuis 22 ans, nous commencerons à l'heure. C'est pour moi une marque de respect vis-à-vis des membres du conseil municipal et du public. Je note avec satisfaction que vous êtes nombreux dans la salle ce soir, c'est la marque de l'intérêt que vous portez à la démocratie et je vous en remercie.

Cette séance de conseil municipal n'est pas ordinaire ni pour vous, ni pour moi. Comme vous le savez, je resterai engagé dans des responsabilités au Conseil Général, à l'Agglomération de Montpellier et dans bien d'autres organismes. Je resterai également membre du conseil municipal solidaire de l'équipe qui va continuer à œuvrer pour le bien public et pour la commune.

Avant de commencer à traiter l'ordre du jour, je demande si quelqu'un souhaite prendre la parole.

Intervention de Monsieur Ruf : c'est à n'en pas douter un moment solennel pour la plupart des Jacoumardes et des Jacoumards. Je voudrais en mon nom personnel et au nom de tous mes amis écologistes vous dire toute l'amitié que j'ai pour vous. Je tiens tout d'abord à évoquer la détermination de Monsieur Castet et son geste de démission l'honore.

Depuis trois ans, les choses ont évolué pour le groupe EELV de Jacou ; il a d'abord défié la majorité municipale avec ses points de vue critiques. Mais il a aussi constaté de grandes réalisations dans le domaine de la solidarité et de la culture, et de grands espoirs dans celui de l'environnement avec le projet d'acquisition et d'aménagement du Mas Pagezy. J'en oublie bien sûr, sur le coup de l'émotion que je ressens à cet instant, le Domaine de Viviers, siège de la future écolothèque sur l'eau de l'Agglomération de Montpellier.

Après l'expérience des Cantonales et le succès de Monsieur Castet, soutenu par Europe - Ecologie – les Verts au deuxième tour et grand vainqueur de la gauche, il y a eu un rapprochement clair que l'on a vu dans les débats du conseil municipal et dans les votes.

Dans ce moment important pour la ville de Jacou, nous voudrions être en diapason avec l'accord national d'EELV avec le PS pour les prochaines législatives. C'est pourquoi notre groupe votera pour le candidat de la majorité municipale, Renaud Calvat, dans la perspective de tout mettre en œuvre pour le succès de la Gauche, ici à Jacou comme en 2012 au plan national.

Applaudissements fournis.

Intervention de Monsieur Lopez : à mon tour, je voudrais vous exprimer mon témoignage de respect dans les moments difficiles que vous traversez et je sais que vous allez vous battre avec la même force que vous avez eu pendant 22 ans pour développer notre commune. Je soulignerais que nous avons toujours partagé vos orientations politiques en votant les budgets de la commune et en reconnaissant toute la place laissée à la minorité dans les différentes instances municipales.

Pour revenir à l'ordre du jour du conseil, j'aurais préféré que ce soit tout le conseil municipal qui démissionne afin de retourner devant les électeurs. On aurait pu ainsi fusionner nos listes, cela aurait permis une restructuration du conseil et une participation des représentants des minorités dans le cadre des adjoints.

Vous avez préféré transmettre votre poste à Renaud Calvat, c'est une appropriation du pouvoir comme cela a été le cas, par exemple, à la Grande-Motte, au moment de la succession de René Couveinhes, par son fils puis par Serge Durand avec les conséquences que l'on connaît.

Nous ne présenterons donc pas de candidatures ce soir et ne prendrons pas part aux différents votes et j'annonce que nous allons prendre du recul sur la gestion des affaires courantes. La population avait voté pour Jean-Marcel Castet et pas pour Renaud Calvat qui n'a jamais conduit de liste aux municipales. Dommage que Monsieur Castet ne termine pas sa carrière sur une note plus gaie.

Intervention de Monsieur Trinquier : je voudrais dire quelques mots aux noms des élus communistes et républicains et au-delà au nom de l'ensemble des communistes de Jacou.

Ce conseil municipal est particulier, particulier parce que Jean-Marcel Castet a décidé de passer la main après 22 ans de gestion de la commune. 22 ans soit 4 mandats, et tant d'images qui défilent dans nos têtes.

On voit qu'aujourd'hui, au bout de 22 ans, Jacou, qui était qualifié de village dortoir, est devenu un village vivant avec un tissu associatif très actif ; un village où nos jeunes peuvent construire un projet de vie, en restant dans leur commune. Ce qui est devenu possible grâce aux logements réalisés depuis 1989, programme souvent critiqué.

Je me souviens en 91, qu'un Directeur régional d'une grande banque nous avait dit qu'il n'y aurait jamais une banque à Jacou, qu'en est-il aujourd'hui ? Exemple parmi tant d'autres démontrant le dynamisme de la commune, qui est pour l'essentiel du à ta capacité de rassembler, à ta ténacité et ton dévouement pour la collectivité.

Je voudrais m'attarder particulièrement sur Jean-Marcel Castet l'homme, l'individu, et non le représentant de l'autorité.

Et le mot qui me vient à l'esprit est MERCI. Mille mercis.

Merci avec un grand M,

M comme Militant. Jean, tu es resté et reste un militant ; un militant politique attaché à tes idéaux, à tes valeurs, que ses mandats de Maire et Conseiller Général n'ont pas transformé en notable.

Oui, Militant fidèle à tes convictions. Certes, nous ne sommes pas dans la même organisation politique, certes nous avons eu parfois des débats voire des confrontations mais je crois pouvoir dire que cela a toujours été dans un climat de respect mutuel.

E comme Engagement,

Engagement politique. Engagement dans des batailles électorales : les élections cantonales au cours desquelles nous nous sommes souvent croisés, et durant lesquelles tu n'auras cessé de porter tes projets pour le canton, et ce malgré les attaques personnelles de certains adversaires.

Quatre fois élu, la dernière fois avec un score de 60 %, en tête dans toutes les communes du canton sauf une que je ne citerai pas.

R comme Républicain.

Au moment où la République pourrait se sentir menacée, au moment où certains hommes d'état confondent république et monarchie,

Au moment où le mot politique est beaucoup décrié, tu fais la démonstration qu'on peut rester des élus, proches de ses concitoyens et œuvrer pour l'intérêt public. Ta vraie valeur est de servir la république sans attendre de retour.

R aussi comme respect.

Etre républicain c'est aussi accepter le débat, la confrontation en respectant l'adversaire. Des débats et des confrontations il y en a eu, mais parfois malheureusement certains ne t'ont pas rendu ce respect.

Nul doute que c'est ta bienveillance qui t'a permis de pardonner à ceux qui compensaient parfois l'absence de projet par des propos de dénigrement.

C, évidemment pas communiste ;

C comme Confiance, autour de toi, dans ton équipe.

Comme Considération.

Comme Camarade, après tout c'est un joli nom camarade, et c'est un nom lourd de signification pour nous communistes.

I comme Intégrité,

Comme Investissement. Tu n'as pas compté le temps consacré à la mairie, à écouter les élus, les citoyens. A œuvrer pour avancer, ensemble, pour une société plus juste. Nous sommes issus tous les deux de la même organisation de jeunesse et avec certes une décennie d'avance pour toi, la JOC pour ne pas la citer avait pour slogan : « Un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde ».

Les années passent mais les idéaux restent, tu dis que la loi du marché ne doit pas dicter ses règles aux politiques quand nous, communistes, disons « l'humain d'abord » : si les formules sont différentes les fondements sont identiques. Revendiquant un monde avec plus de justice et d'égalité.

l aussi comme Investissement qui jamais n'aurait été possible sans le soutien de tes proches, et de ta femme.

Jeanne, je tiens tout particulièrement à te dire ici mon admiration (après 22 années de travail en commun Claude et moi) tenons à saluer ta patience, ta présence discrète auprès de Jean- Marcel.

Le S pour solidarité, comme en 89 où il a été décidé de partir en convoi humanitaire vers la Roumanie ; comme en 92, où notre solidarité s'est exprimée auprès des habitants de Bédarrides, après les inondations.

Mais S aussi comme Simplicité.

Tu as de la chance Jean car dans le mot merci il n'y a pas la lettre T comme têtu et tenace.

Les Jacoumards ont choisi, démocratiquement, notre projet, notre équipe. En toute logique le Conseil Municipal va élire Renaud Calvat en tant que maire. Ensemble, avec toi, nous saurons garder la même détermination, la même rigueur, la même générosité pour poursuivre, le développement d'un Jacou dynamique, solidaire, accueillant et durable.

Pour préparer ces quelques mots, je voulais trouver une ou deux citations et comme j'ai une culture très ouverte d'esprit, j'en ai trouvé deux d'Ernesto Guevara qui te résument bien :

« Surtout, soyez toujours capable de ressentir au plus profond de votre cœur n'importe quelle injustice commise contre n'importe qui, où que ce soit dans le monde. C'est la plus belle qualité d'un révolutionnaire » et « il faut s'endurcir, mais sans jamais se départir de sa tendresse »

Moi qui t'ai toujours appelé Jean,

Pour la première fois et pour la dernière fois je vais t'appeler Monsieur le Maire.

Donc pour conclure Monsieur le Maire !!!

A toi qui as su voir grand malgré cette société où l'on nous oblige à penser petit, c'est avec une émotion sincère, crois-moi, qu'au nom de l'ensemble des communistes, nous te disons chapeau et te témoignons toute notre reconnaissance et notre soutien pour tes prochains combats.

Applaudissements fournis.

Intervention de Monsieur le Maire : Robert, puisque tu as cité le Che, je voudrais te rappeler qu'il pratiquait le rugby et que sur ce point j'étais meilleur que lui !

Monsieur Lopez, vous avez parlé de retourner devant les électeurs et de faire droit au vote démocratique mais c'est le cas aujourd'hui. Pourquoi en venir à la démission de la totalité des membres du conseil municipal quand tout se passe bien, quand la loi a prévu les conditions de démission de fonction de maire qui poursuit son mandat de conseiller municipal ?

Pourquoi perdre du temps, mettre une équipe en place c'est trois à quatre mois de « réglage », se réapproprier de nouvelles délégations c'est également long à mettre en œuvre.

Nous devons respecter les vœux des électeurs qui nous ont massivement fait confiance. J'aurais pu rester au second rang mais cette situation n'aurait pas donné tous les pouvoirs que permet l'exercice de cette fonction au futur maire. Rester conseiller municipal c'est aussi prouver toute la solidarité que je souhaite exprimer à cette équipe dynamique et volontaire.

C'est aussi grâce à ma famille, grâce à ma femme que j'ai pu mener une équipe à quatre élections dans des conditions favorables au bénéfice des habitants.

Les différents partis politiques sont faits pour travailler ensemble. La preuve en est, qu'au niveau local, comme vous le rappeliez, le budget, acte majeur dans le fonctionnement de l'institution communale, est voté à l'unanimité.

Je voudrais vous dire aussi, que depuis 1989, l'équipe a été renouvelée à plusieurs reprises et dernièrement c'est Charlie Elbaz qui a laissé sa place au profit d'une plus jeune. Il faut donc être le plus possible efficace.

Nous avons, avec Renaud, chacun des qualités communes ou différentes, chacun nos façons de penser. Nous travaillons ensemble depuis treize ans et il connaît bien les institutions car il a collaboré avec Christine Lazerges quand elle était député puis avec Michel Bacala à la mairie de Mauguio. Je le sais capable de conduire une politique publique en matières sociale, culturelle, financière pour ne citer que celles-là. Il faut toujours donner de l'efficacité à l'efficacité et Renaud y ajoutera, en prenant ses nouvelles fonctions, sa touche personnelle et un plus. J'ai toute confiance en lui pour assurer la suite de l'organisation du mandat et réaliser les objectifs que nous nous étions fixés et qui avaient permis aux électeurs de nous traduire leur confiance en nous élisant ou réalisant. Un mot en direction des représentants écologistes ! Je n'ai pas compris que l'on ne soit pas ensemble aux dernières municipales : on n'est jamais aussi efficace qu'à plusieurs ! Le militantisme c'était mon mandat et ça le restera.

Enfin, en laissant ma fonction de maire, je fais des heureux, je pense à mes petits-enfants dont l'un souhaite que j'endosse de façon permanente les habits du Père Noël et l'autre que je sois à la fois son papi et le Père Noël. Voyez qu'à tout moment le débat s'instaure !

Rires dans l'assistance et applaudissements fournis.

Je vous propose de procéder à l'élection du maire.

1- ELECTION DU MAIRE PAR SUITE DE DEMISSION

Le Président de séance rappelle à l'assemblée que par suite de la démission de Monsieur Jean-Marcel CASTET, Maire, acceptée par Monsieur le Préfet de l'Hérault le 7 novembre dernier, le Conseil Municipal est invité à procéder à une nouvelle élection du maire. Il est rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Municipal a désigné Nicole RENARD et Patrick LASFARGUES en qualité d'assesseurs.

Il est ensuite procédé aux opérations de vote puis au dépouillement.

A l'issue du premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	3
Nombre de votants :	23
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	23
Majorité absolue :	12

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
Renaud CALVAT	23	Vingt-trois

Monsieur Renaud CALVAT est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

Intervention de Monsieur Castet : j'ai le plaisir de céder mon écharpe de maire à Renaud Calvat. J'avais dit que je donnerai à mon épouse et à chacun de mes trois enfants une écharpe ; j'ai été quatre fois maire donc je demande à Renaud de me la rendre lorsqu'il aura reçu celle que ses parents lui ont achetée. J'y tiens particulièrement parce que c'est celle qui date de 89, pas 1789 mais 1989. Rires dans l'assistance... je la donnerai à Jeanne qui a été pour moi un soutien sans faille. Je conserve l'écharpe de conseiller général que je partage avec Claudine Mejri ma suppléante.

Applaudissements fournis.

Intervention de Monsieur Calvat

Mes chers collègues,

J'apprécie à sa juste valeur la confiance que vous venez de me témoigner.

Bien évidemment, un grand merci à vous toutes et à vous tous, élus du groupe majoritaire Jacou ensemble. Le soutien massif que vous m'apportez aujourd'hui est pour moi un encouragement fort à poursuivre le travail engagé par Jean-Marcel Castet. J'ai la chance et la fierté d'appartenir à une équipe particulièrement compétente et dévouée.

Monsieur Ruf, j'ai sincèrement apprécié ce que vous avez dit au nom de votre groupe et je sais que ce qui nous rassemble est bien plus fort que ce qui nous sépare.

Aux élus du groupe minoritaire, sachez que seul l'intérêt de Jacou continuera à guider l'action de notre équipe.

Nous avons été élus par les citoyennes et les citoyens de Jacou pour mener à bien un projet et nous le ferons, en respectant et en associant chaque composante de ce conseil, et avec une détermination sans faille.

Alors oui, je le dis, je suis élu depuis plus de 10 ans aux côtés de Jean-Marcel Castet et je sais que lui succéder implique une lourde responsabilité.

Mais, je voudrais aussi dire, et je parle sous le contrôle de mes prédécesseurs André Miral et Bernard Thibaut, être son premier adjoint exige beaucoup d'engagement.

Vous savez, Jean-Marcel Castet, c'est un homme avec une capacité de travail hors normes, une aptitude à réagir et à s'adapter à chaque situation, des projets nouveaux presque tous les soirs. Il fallait beaucoup s'investir pour s'assurer que tous les rouages de la machine puissent suivre l'entraînement de Jean-Marcel.

Je ne vais pas faire ici le bilan de tes 22 années de mandat de maire, nous y serions jusqu'à 5 h du matin...

Mais rien que ces 4 dernières années, nous avons réalisé, et la liste n'est pas exhaustive,

- une salle de spectacle qui connaît un succès qui va au-delà de toutes nos espérances,
- des nouveaux locaux associatifs dans le parc de Bocaud
- un terrain de rugby synthétique et l'éclairage du terrain de tambourin
- nous disposons d'une maison de retraite construite avec l'aide du Conseil général
- nous avons mis en place un programme d'activités seniors très apprécié
- nous avons construit une nouvelle cantine pour les écoles
- renouvelé un contrat temps libre très performant avec la CAF
- nous avons réalisé le sentier botanique de Las Bouzigues
- les jardins familiaux Anne et Bernard Thibaut
- poursuivi la rénovation du château et des jardins de Bocaud
- nous avons étendu notre réseau de pistes cyclables
- nous avons mis en place un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics
- nous avons rénové et sécurisé plusieurs kilomètres de voiries communales
- nous avons acquis et aménagé pour la commune plus de 12 hectares d'espaces naturels préservés...

Toutes ces réalisations sont le fruit de l'engagement permanent de l'ensemble des élus de l'équipe, mais aussi, je tenais à le dire, du travail de tout le personnel communal, dirigé pendant de nombreuses années par Christian Moreno et aujourd'hui par Claude Chazallet.

Que ce soit au sein des services administratifs, des services techniques et espaces verts, au CCAS, au service de la petite enfance, de la jeunesse et des écoles, à la communication et à la culture, à la bibliothèque municipale, au protocole, dans tous les services, je voulais le dire ici, le personnel communal fait un beau métier car il est au service des citoyennes et des citoyens de Jacou.

Il porte haut les valeurs du service public. Merci à eux, merci pour leur engagement à nos côtés.

Avec les élus et le personnel communal, il existe un 3ème maillon que j'estime indispensable à la réussite de Jacou : il s'agit du monde associatif. A Jacou, plus de 80 associations, dans les domaines sportif, culturel et social, participent à la vie de la commune. Les offices municipaux des sports et de la culture sont particulièrement dynamiques. Nous continuerons à les soutenir fortement, car la réussite de Jacou est sans aucun doute le fruit de l'investissement quotidien de tous les bénévoles.

Une équipe municipale soudée et compétente porteuse d'un projet pour la commune, une administration efficace et un monde associatif dynamique, voilà j'en suis persuadé, le triptyque gagnant de Jacou.

Il y a quelques jours, Jean-Marcel me disait, attention Renaud, certains pourront te dire qu'il n'y a plus rien à faire. Ne les écoute pas. Il y a toujours du travail, il y a toujours des améliorations à apporter.

Et, comme souvent, il a raison.

Dans les prochains mois, nous aurons, entres autres, à

- Poursuivre la mise en place de l'Agenda 21
- Finir le programme d'aménagement photovoltaïque des bâtiments communaux
- Accélérer la rénovation et la réalisation de plusieurs équipements sportifs (vestiaires du club de foot, la salle de boxe par exemple...)
- Nous lancerons le projet de rénovation du centre ancien de Jacou et les travaux d'agrandissement de la crèche municipale.
- Nous travaillerons avec Montpellier agglomération afin d'accueillir l'écolothèque au domaine de Viviers.
- Nous poursuivrons le développement économique de la commune et la réalisation de la tranche 2 de la ZAC de la draye.
 - Car le développement durable, qui guide toute notre action, c'est aussi proposer aux jeunes actifs de Jacou, des possibilités de travail à proximité de leur domicile.
 - Si nous voulons contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, il nous faut aussi réduire le plus possible les trajets domicile / travail.
- Nous allons poursuivre la réalisation de notre coulée verte entre le bois du Serre blanc et le collège, afin de préserver les espaces naturels de la commune.
- Nous lancerons aussi la réalisation d'une trame bleue, en aménageant des sentiers de promenade le long des berges de la Mayre et de la Ribeyrole.

Vous voyez, le travail ne manquera pas dans les prochaines années. Mais je sais que l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour mener à bien ces objectifs.

Tout ceci, nous le réaliserons en respectant l'engagement de Jean-Marcel Castet de ne pas augmenter les taux d'imposition. Aujourd'hui, la situation de plus en plus difficile d'une grande partie de nos concitoyens, nous impose une exigence forte de solidarité.

Depuis 2006, non seulement nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition, mais nous avons fortement diminué l'endettement de la commune. Nos finances sont saines. Elles nous permettront de mener à bien nos investissements et de respecter nos engagements.

Nous le devons à la bonne gestion de l'équipe. Mais nous le devons aussi à l'excellent partenariat noué avec les collectivités locales. Je veux saluer ici l'investissement sans faille à nos côtés de Montpellier agglomération, du conseil général et du conseil régional.

Pour finir, je voudrais aussi vous dire que si tout ceci est possible aujourd'hui, c'est grâce au travail effectué par toutes les équipes de Jean-Marcel Castet, depuis 1989. Je voudrais remercier, au nom de l'ensemble du Conseil municipal actuel, tous nos prédécesseurs, qui ont contribué à faire de Jacou une ville dotée des meilleurs équipements et où il fait bon vivre.

Jean-Marcel, sache que nous ferons tout pour être digne de ta confiance. L'équipe est unie et je sais que je peux compter sur l'engagement de chacun.

C'est aussi un grand réconfort pour moi de savoir que tu es à nos côtés, pour nous aider et nous apporter soutien et conseil.

Merci pour tout ce que tu as fait et merci d'avance pour tout ce que tu feras encore pour Jacou.

Applaudissements fournis.

2- DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire indique qu'en application des articles L 2122-1 à L 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut disposer de huit adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de huit adjoints. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à huit le nombre des adjoints au maire.

3- ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L 2122-4 et L 2122-7-2 du CGCT).

A l'issue du délai de dépôt des listes, le maire constate qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. Cette liste est jointe au présent procès-verbal.

Elle est mentionnée dans le tableau de résultat ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire puis au dépouillement.

A l'issue du premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	3
Nombre de votants :	23
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	23
Majorité absolue :	12

NOM ET PRENOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
Marie MOULIN	23	Vingt-trois

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Marie MOULIN :

NOM ET PRENOM	FONCTION
MOULIN née VALENTIN Marie	1 ^{er} adjoint
TRINQUIER Robert	2 ^{ème} adjoint
TOUPAIN née MORETTE Ghislaine	3 ^{ème} adjoint
PUIGSEGUR Laurent	4 ^{ème} adjoint
BONNET née PERRIER Sabine	5 ^{ème} adjoint
COMBETTES Michel	6 ^{ème} adjoint
COULON née SOLER Sylvie	7 ^{ème} adjoint
MIRAL André	8 ^{ème} adjoint

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

NEANT

4- VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL EN FAVEUR DE LA NOMINATION DE M. Jean-Marcel CASTET EN QUALITE DE MAIRE HONORAIRE DE LA VILLE DE JACOU

rapporteur : Renaud CALVAT

Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'adoption du vœu suivant :

« Le Conseil Municipal de Jacou, réuni le 17 novembre 2011, en vertu de l'article L 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales, en remerciement des vingt-deux années passées en tant que Maire de Jacou et afin qu'il lui apporte soutien et conseil, demande à Monsieur le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région, de nommer Jean-Marcel CASTET, Maire honoraire de la ville de Jacou ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE les propositions formulées.

Avant de lever la séance, Monsieur le Maire déclare : « Jean-Marcel, je vais te rendre immédiatement ton écharpe de Maire à laquelle tu tiens tant et que tu as promise à Jeanne et te laisse me remettre celle qui m'a été offerte par mes parents ».

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil de leur participation, un bouquet de fleurs est remis à Madame Castet.

Applaudissements fournis.